



RAPPORT ANNUEL

2003-2004

DU

CREM
Conseil Régional de l'Environnement Mauricie

TABLE DES MATIÈRES

<i>MOT DE LA PRÉSIDENTE</i>	2
<i>MEMBRES DU CRE MAURICIE 2003-2004</i>	
<i>Membres du conseil d'administration</i>	4
<i>La permanence</i>	4
<i>BILAN DE L'ANNÉE 2003-2004 – RAPPORT D'ACTIVITÉS</i>	5
<i>Date des réunions du conseil d'administration</i>	9
<i>PLAN D'ACTION DU CRE MAURICIE 2004-2005</i>	10
<i>Mission du CRE Mauricie</i>	10
<i>Mandats du CRE Mauricie</i>	10
<i>Gestion et fonctionnement – Action par le CRE</i>	12
<i>Recommandations découlant des États généraux de l'environnement</i>	12

MOT DE LA PRÉSIDENTE

MME CHANTAL TROTTIER



Chers membres et sympathisants du développement durable en Mauricie,

C'est avec une immense fierté mêlée à une certaine mélancolie que je vous livre ce message de la présidence aujourd'hui. J'ai eu le bonheur de m'associer au conseil régional de l'environnement de la Mauricie il y a maintenant 7 ans et à titre de présidente depuis 5 ans. Tout au long de ces années à côtoyer des individus de cœur et d'action, j'ai grandi à travers les grands dossiers qu'a pilotés le CRE.

Parmi les moments les plus marquants, je retiens la gestion des matières résiduelles et la création des ressourceries, le dossier de l'eau et la création de comités de bassins versants, la tenue des premiers états généraux de l'environnement et notre participation à la campagne pour des alternatives aux pesticides. Bien entendu, je ne peux passer sous silence les nombreuses prises de position que nous avons prises dans des dossiers environnementaux qui nous ont amenés à certains égards à faire face à l'adversité mais qui, de l'avis même de nos principaux commettants, la population de la Mauricie, étaient dictées par le gros bon sens. À travers ses mémoires et les recommandations que le CRE a été amené à formuler, nous avons démontré non seulement la pertinence de notre organisme, mais le sérieux et l'expertise des gens qui le compose.

Je remercie tous les administrateurs, les membres du comité exécutif, nos partenaires de la première heure et d'aujourd'hui, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée tout au long des années et de celle qu'ils nous témoignent encore. Le rayonnement dont jouit le CRE et sa crédibilité ne sont pas étrangers à la qualité de ces individus qui ont donné temps et énergie à la réussite de nos engagements.

Je voudrais également mentionner le dévouement de notre personnel et plus particulièrement de Maryse Fortin qui, malgré sa grande discrétion a toujours su guider nos décisions avec une sagesse et une justesse du propos des plus éloquentes. Je tiens à remercier notre directeur pour le professionnalisme et la rapidité avec lesquels il s'est acquitté de la tâche, bien souvent ingrate il faut le dire, de préparer la table pour que nous, administrateurs, puissions prendre les meilleures décisions.

Aussi, ce n'est pas sans tristesse que j'annonce aujourd'hui mon départ de cette belle aventure au sein du CRE Mauricie. Les circonstances actuelles m'amenant à relever de nouveaux défis, je dois admettre que ma disponibilité ne pouvait plus être à la hauteur de ce qu'une telle tâche exige. Cependant, ces sept dernières années resteront à jamais gravées dans mon cœur. Je me souviendrai des débats parfois houleux mais aussi des moments où les esprits étaient en parfaite harmonie et que toujours, au sein de notre groupe peu importe nos intérêts ou les chapeaux que nous pouvions porter, un élément était et demeure toujours présent : le souci d'un héritage propre à nos enfants, notre avenir. Merci à vous tous que je me permets de considérer plus que des collègues mais aussi des amis et longue vie à nous comme collectivité et au CRE Mauricie.

Avec tout mon cœur



Chantal Trottier

Présidente du CRE Mauricie

MEMBRES DU CRE MAURICIE 2003-2004

➤ *Membres du conseil d'administration*

Exécutif

Mme Chantal Trottier – présidente
Membre coopté

M. Jean-François Mathieu – Secrétaire
Comité ZIP Les Deux Rives

M. Robert Comeau – 1^e vice-président
Régie de gestion des matières résiduelles de
la Mauricie (RGMRM)

M. Sébastien Duchesne – Trésorier
Société d'aménagement et de mise en valeur du
bassin de la Batiscan (SAMBBA)

M. Mario Fontaine – 2^e vice-président
Ville de Shawinigan

Administrateurs

M. René Goyette
Ville de Trois-Rivières

M. Claude Trudel
Fédération de l'UPA de la Mauricie

Mme Pierrette Doucet
Coalition des citoyens du lac Mékinac

Mme Rachel Racine
Bassin Versant Saint-Mauricie (BVSM)

M. Yvan Noël Guindon
Corporation pour le développement de
L'île Saint-Quentin

M. Jacques Christofferson
Fédération québécoise de la Faune Mauricie
(FQF)

Mme Louise A. Bellemare
Comité ZIP du Lac Saint-Pierre

M. Yvon Thibault
Abitibi-Consolidated, division Belgo

Mme Aude Dufresne
Association des propriétaires du lac Mékinac

M. Michel Cantin
Individu (Ressourcerie Centre-de-la-Mauricie)

➤ *La permanence*

M. Patrick Simard
Directeur

Mme Maryse Fortin
Secrétaire administrative

BILAN DE L'ANNÉE 2003-2004

RAPPORT D'ACTIVITÉS

L'année financière 2003-2004 a été marquée par un rapprochement entre les citoyens et le Conseil régional de l'environnement Mauricie. Le CRE Mauricie a tenté par différents moyens de faire connaître son rôle à la population. Les principales réalisations du CRE Mauricie durant cette période ont été l'information et la sensibilisation de la population, sous différentes formes (colloque, livre vert de la Mauricie, site de démonstration sur la pelouse écologique, formations, réponses aux questions des citoyens, assistance aux citoyens vis-à-vis leurs inquiétudes face à l'environnement, ...).

Parallèlement, le CRE Mauricie a poursuivi le travail nécessaire à l'atteinte des objectifs inscrits dans son plan d'action. Conformément à notre mission, nous avons travaillé en concertation avec l'ensemble du milieu régional à l'établissement d'un développement durable. Voici les différentes actions réalisées pour atteindre les différents objectifs:

(suivi du plan d'action 2003-2004, adopté par l'assemblée générale annuelle le 11 juin 2003)

<u>Objectifs</u>	<u>Actions réalisées</u>
Assurer la gestion courante de l'organisme.	<ul style="list-style-type: none">➤ Les documents nécessaires pour le renouvellement de la subvention ont été produits.➤ Différentes demandes de subvention ont été faites.➤ Six rencontres du conseil d'administration ont eu lieu.➤ Les prévisions budgétaires 2003-2004 ont été respectées.

<u>Objectifs</u>	<u>Actions réalisées</u>
<p>S'assurer que les différentes instances régionales et locales intègrent les préoccupations environnementales dans toutes les sphères d'activité du développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie a assisté aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de l'usine de cogénération de Bécancour. ➤ Il a participé aux audiences du BAPE concernant le projet de Gaz Métro : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rédaction d'un mémoire; ▪ Présentation du mémoire. ➤ Il a émis un avis concernant le projet Écofly. ➤ Différentes démarches ont été entreprises dans le suivi du projet de développement récréotouristique du lac Mékinac. ➤ Différentes démarches ont été entreprises pour démontrer aux élus le rôle essentiel que joue le CRE Mauricie sur la scène régionale et pour continuer de participer au développement régional via la CRÉ
<p>Assurer la représentation de la région au sein du CRE Mauricie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La refonte des règlements généraux a été faite. ➤ Différentes actions ont été réalisées pour le recrutement de membres : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour du dépliant; ▪ Distributions du dépliant lors de différentes rencontres; ▪ Publication d'un publi-reportage dans l'Hebdo du Saint-Maurice et dans l'Hebdo Journal.

<u>Objectifs</u>	<u>Actions réalisées</u>
<p>Assurer notre participation à la vie démocratique régionale en maintenant et en favorisant la concertation des différents intervenants régionaux.</p>	<p>➤ Le CRE a été présent au sein de différents organismes et comités régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bassin versant St-Maurice (BVSM); ▪ Comité régional sur les sentiers récréatifs; ▪ Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM); ▪ Comité CSA – Abitibi Consolidated; ▪ Table de concertation sur la recherche forestière en Mauricie; ▪ Comité régional de l'économie sociale de la Mauricie; ▪ Fond de développement régional, volet diversification économique; ▪ Regroupement national des CRE du Québec; ▪ Groupe de réflexion sur les pesticides en milieu urbain; ▪ Table d'information et d'échange - Projets d'aménagement de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs.
<p>Application par les ministères de l'écoconditionnalité .</p>	<p>➤ Le CRE Mauricie a fait parvenir au ministre de l'Environnement du Québec, M. Mulcair, le «Livre vert de la Mauricie».</p>
<p>Coupe abusive d'arbres.</p>	<p>➤ À l'intérieur du publi-reportage publié dans l'Hebdo du Saint-Maurice et l'Hebdo Journal, Le CRE Mauricie a invité la population à effectuer une veille dans leur localité et à aviser le CRE Mauricie de toute situation problématique.</p>
<p>Gestion intégrée des forêts.</p>	<p>➤ Le CRE a participé à la consultation publique sur les objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier.</p>

<u>Objectifs</u>	<u>Actions réalisées</u>
Partenariats entre organismes pour projets de sensibilisation et réhabilitation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont consulté le CRE dans l'élaboration d'un projet de compensation au niveau de l'habitat du poisson. ➤ Une démarche a été entreprise avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) Mauricie pour l'élaboration d'un projet commun au niveau de la sensibilisation en agriculture.
Favoriser l'émergence d'associations de riverains.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE Mauricie a été en lien avec quelques associations de lacs au cours de l'année. Des contacts ont été établis et pourront servir à promouvoir le réseautage de ces associations.
Se regrouper pour permettre la venue de conférenciers compétents.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE a assuré la cocoordination de l'organisation du colloque «L'avenir de la voie navigable du Saint-Laurent et le lac Saint-Pierre « différents partenaires (Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Comité ZIP du lac St-Pierre, Comité ZIP Les Deux Rives, Groupe d'action pour la restauration du lac St-Pierre (GAR), Coalition Eau Secours,...); ➤ Le CRE a organisé deux formations à l'intention des administrateurs et directeurs d'organisme sans but lucratif (OSBL).
Informé le citoyen sur le recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une ébauche d'un guide des bonnes pratiques environnementales a été rédigée.
Sensibiliser sur les procédures en cas de non-respect des règlements.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs des amendes émises dans les cas d'infraction ont été publiées sur le site Internet du CRE.
Promouvoir la gestion par bassins versants.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appui à la formation d'un organisme de bassin versant de la rivière Maskinongé « AGIR Maskinongé » et manifesté notre intention de participer à sa mise en place.

<u>Objectifs</u>	<u>Actions réalisées</u>
Former une équipe de spécialistes pour répondre aux questions des citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout au long de l'année, le CRE a répondu à plusieurs questions de la population. Pour ce faire, il a consulté les experts des domaines concernés par les questions.
Informier sur l'importance de protéger les espaces verts en milieu urbain.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le CRE a rencontré les dirigeants de la ville de Trois-Rivières pour discuter de la possibilité d'instaurer un comité consultatif en environnement.
Accentuer la sensibilisation à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation d'un site de démonstration sur l'entretien écologique de la pelouse ; ➤ Production d'un dépliant sur l'entretien écologique de la pelouse; ➤ Présentation de deux ateliers publics sur l'entretien écologique de la pelouse.

➤ ***Date des réunions du conseil d'administration***

1 ^{re} réunion :	assemblée générale annuelle	11 juin 2003
2 ^e réunion :	réunion du conseil d'administration	11 juin 2003
3 ^e réunion :	réunion du conseil d'administration	18 septembre 2003
4 ^e réunion :	réunion du conseil d'administration	27 novembre 2003
5 ^e réunion :	réunion du conseil d'administration	5 février 2004
6 ^e réunion :	réunion du conseil d'administration	1 ^{er} avril 2004
7 ^e réunion :	réunion du conseil d'administration	11 mai 2004

PLAN D'ACTION DU CRE MAURICIE 2004-2005

En regard de sa mission et ses mandats, ce plan d'action précise les actions à réaliser par le Conseil régional de l'environnement (CRE) Mauricie tout au long de l'année. Ce plan d'action s'inscrit dans la continuité des actions entreprises précédemment. Ainsi, les dossiers et/ou projets qui ont été amorcés l'an passé, seront complétés ou poursuivis cette année. De plus, ce plan d'action n'est pas limitatif, permettant ainsi à notre organisme de réagir et/ou de s'ajuster aux situations particulières qui se présenteront en cours d'année.

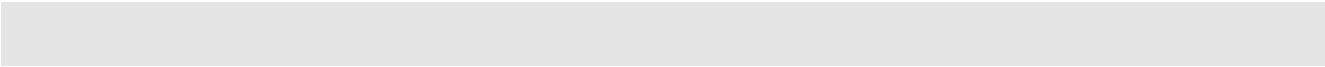
MISSION DU CRE MAURICIE :

La mission du Conseil régional de l'environnement Mauricie est de favoriser et d'organiser la concertation de l'ensemble des intervenants en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et de promotion du développement durable à l'échelle régionale. Elle consiste également à concrétiser l'approche d'accompagnement du dynamisme des régions et à encourager la participation des agents du milieu au Conseil régional de l'environnement.

MANDATS DU CRE MAURICIE : *(tels que définis dans le Programme de soutien à la mission des conseils régionaux de l'environnement et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du ministère de l'Environnement du Québec(RNCREQ))*

- Regrouper et représenter des organismes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable d'une région, auprès de toutes les instances concernées et de la population en général, et ce, à des fins purement sociales et communautaires, sans intention pécuniaire pour ses membres;

- Favoriser la concertation et les échanges avec les organisations de la région et assurer l'établissement de priorités et de suivis en matière d'environnement dans une perspective de développement durable;

- 
- Favoriser et promouvoir des stratégies d'action concertées en vue d'apporter des solutions aux problèmes environnementaux et participer au développement durable de la région (par de la sensibilisation, de la formation, de l'éducation et d'autres types d'action);
 - Agir à titre d'organisme ressource auprès des intervenants régionaux œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable;
 - Réaliser des projets et des activités découlant du plan d'action du Conseil régional de l'environnement;
 - Favoriser par la concertation et le partage d'expertise la mise sur pied de projets par le milieu (organismes, groupes ou individus);
 - Collaborer d'un commun accord aux projets déjà pris en charge par le milieu;
 - Participer à tout mandat confié par le ministre et ayant fait l'objet d'une entente mutuelle précisant les conditions de réalisation du mandat, dont les consultations.

<u><i>Gestion et fonctionnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>
Assurer la gestion courante de l'organisme.	Administrer l'organisme; Rencontrer les critères pour l'obtention du financement; Poursuivre les efforts pour obtenir le financement nécessaire à la réalisation de projet et l'engagement de nouvelles ressources.
S'assurer que les différentes instances régionales et locales intègrent les préoccupations environnementales dans toutes les sphères d'activité du développement.	Poursuivre l'élaboration de la grille d'analyse environnementale par projet.
Assurer la représentation de la région au sein du CRE Mauricie.	Poursuivre le recrutement des membres.
Assurer notre participation à la vie démocratique régionale en maintenant et en favorisant la concertation des différents intervenants régionaux.	Assurer la présence du CRE au sein des différents comités et organismes régionaux.

<u><i>Recommandations découlant des États généraux sur l'environnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>
Vidange des fosses septiques et assainissement des eaux dans les municipalités non desservies.	Promouvoir, auprès des instances responsables, les actions environnementales prioritaires des citoyens de la Mauricie (ex. : ministre des Affaires municipales).
Application par les ministères de l'écoconditionnalité.	S'assurer que le Plan vert national ait sa résonance en région auprès de nos partenaires (municipalités, Conférence régionale des Élus (CRÉ), ...).
Incitation au compostage des feuilles.	En collaboration avec des partenaires, sensibiliser la population par diverses campagnes de sensibilisation; Organiser une grande collecte porte-à-porte en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) et les municipalités.
<u><i>Recommandations découlant des États généraux sur l'environnement</i></u>	<u><i>Action par le CRE</i></u>

Information sur l'état de l'agriculture en Mauricie.	<p>Publier périodiquement un bulletin sur le site Internet du CRE Mauricie;</p> <p>Faire connaître les initiatives des autres CRE;</p> <p>Promouvoir les bonnes actions en agro-alimentaire (culture biologique des agriculteurs locaux);</p> <p>Promouvoir les produits biologiques et le commerce équitable (Information sur les produits agricoles vendus en épicerie);</p> <p>Information sur les nouvelles techniques pour le traitement des surplus de phosphate (vigie des avancés technologiques en agroenvironnement).</p>
Informers la population sur le zonage et la réglementation.	Diffuser, sur le site Internet du CRE Mauricie, les informations pertinentes.
Coupe abusive d'arbres.	Continuer d'inciter les citoyens à effectuer une veille dans leur localité et à aviser le CRE Mauricie de toute situation problématique.
Gestion intégrée des forêts.	Participer à l'enquête publique sur la gestion de la forêt par la production d'un mémoire.
Favoriser l'émergence d'associations de riverains.	Promouvoir le réseautage d'associations de lacs et de riverains (ex. : RAPPEL).
Promouvoir des actions concertées et favoriser le partenariat entre organismes.	<p>Identifier des projets communs;</p> <p>Organiser, en collaboration avec différents partenaires (Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Comités ZIP, CRÉ, Bassin versant St-Maurice (BVSM),...), des conférences ou formations. (conférenciers compétents)</p>
Information sur les bandes riveraines et bandes forestières alentour des champs.	Collaborer aux activités de BVSM et de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA).

<u>Recommandations découlant des États généraux sur l'environnement</u>	<u>Action par le CRE</u>
Informers le citoyen sur le recyclage.	Terminer la rédaction du guide des bonnes pratiques environnementales et faire les démarches nécessaires pour qu'il soit imprimé et distribué.
Sensibiliser sur les procédures en cas de non-respect des règlements.	Continuer de diffuser sur le site Internet les amendes émises dans les cas d'infraction.
Sensibiliser sur la protection de grands arbres lors de constructions.	Sensibiliser les constructeurs, les firmes d'architectes et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du

	Québec (APCHQ).
Informer sur l'écosalubrité (la santé et l'environnement).	Produire un article sur les produits toxiques (matériaux de construction) et les alternatives écologiques.
Promouvoir la gestion par bassins versants.	Collaborer aux activités des comités de bassin versant.
Former une équipe de spécialistes pour répondre aux questions des citoyens.	Former un groupe de conseillers experts; Former un comité environnemental pour influencer les décideurs.
Informer sur l'importance de protéger les espaces verts en milieu urbain.	Diffuser les efforts pour protéger les espaces verts en milieu urbain; Former des comités pour identifier les espaces verts à préserver en Mauricie.
Accentuer la sensibilisation à l'environnement.	Organiser diverses campagnes de sensibilisation.
Récompenser les ICI qui recyclent (ex : certification Recyc-Québec).	Mettre en place un programme de reconnaissance des actions environnementales positives.

Évidemment, nous collaborerons avec le ministère de l'Environnement et les autres ministères dans le cadre de consultations publiques qui touchent l'environnement. De plus, nous continuerons de nous impliquer sur de multiples comités dans le but d'assurer que les valeurs environnementales soient intégrées à tous les niveaux de la société et qu'on établisse le principe de développement durable pour notre région.